

Réunion de quartier La Forêt.

Dans la continuité du programme annuel de rencontres avec les habitants initié par la municipalité, les résidents du quartier La Forêt ont échangé avec le maire et les élus le 13 juin dernier sur les questions de citoyenneté, de civisme et de sécurité relatives à leur secteur.

Au préalable d'un échange nourri, Monsieur le Maire a profité de la rencontre pour présenter la situation financière toujours contrainte de la ville ainsi que les outils de stratégie que sont la SPL Destination Amnéville et la concession de requalification urbaine multi-sites mis en place **pour y pallier en s'appuyant sur une dynamique de valorisation du patrimoine communal.**

Abordant les problématiques du quartier, le maire précise dans un premier temps que la commune a mis tout en œuvre pour enclencher auprès des assurances les mesures conservatoires nécessaires à la résolution des dégâts liés **au glissement de terrain** constaté à l'arrière du lotissement « L'orée du Bois ». A cette fin, études et expertises ont été menées, une surveillance accrue du talus a été mise en place.

Les résidents enchainent alors pour exprimer leur désarroi face à l'incivisme des propriétaires de chiens et à la **prolifération des déjections canines.** Force est de confirmer par Monsieur le Maire que la problématique reste une question de citoyenneté et de civisme. Une campagne de communication incitant les propriétaires à ramasser les besoins de leurs chiens a bien été initiée depuis plus d'un an par la municipalité, renforcée désormais par une campagne de verbalisation de la police municipale et des arrêtés municipaux interdisant l'accès aux chiens au parc municipal et sur le stade d'entraînement de football. Mais si ces moyens ont le mérite d'exister, les résultats restent faibles.

Des propositions sont apportées, telles que le renforcement de la surveillance de la police municipale, la création d'espaces canins, mais aucune ne sera réellement efficace sans une responsabilisation citoyenne plus massive.

L'actualité relative à l'installation sauvage et organisée **des gens du voyage** aux abords du quartier permet à Monsieur le Maire d'expliquer les moyens restreints mis à la disposition de la commune pour l'empêcher. Des pierres de taille sont placées, mais déplacées par les réfractaires organisés. Des constats d'huissiers sont pris, et adressés aux services de la Préfecture, seules habilitées à prendre les mesures d'expulsion, qui restent souvent sans suite, car les instances privilégient la négociation à la répression.

Profitant des interrogations quant aux mesures prises pour lutter contre l'insécurité, le **dispositif de la « participation citoyenne »**, déployé sur le secteur de Malancourt-la Montagne depuis plus d'un an, est présenté. Le fonctionnement est basé sur un partenariat entre la police nationale, la police municipale et des résidents du quartier, lanceurs d'alertes et désignés comme référents. Le dispositif apporte des résultats positifs, soulignés par le commandant de la police nationale lors de la réunion plénière du comité local de la sécurité et la prévoyance de la délinquance. Mais, si les chiffres officiels constatent une baisse des délits, il n'est demeure pas moins que la vigilance doit être maintenue. Interpellé sur l'intérêt d'un dispositif de vidéosurveillance, Monsieur le Maire, s'appuyant sur les constatations des expériences des maires des villes voisines et sur l'expertise de la police nationale, précise que la vidéosurveillance ne semble pas être un dispositif de prévoyance probant, ni dissuasif. Le premier magistrat rappelle que 70% des cambriolages sont commis en journée, souvent par des délinquants sachant déjouer les pièges des caméras.

C'est pourquoi, il en appelle à la citoyenneté de chacun en proposant d'étendre le dispositif à d'autres quartiers, dont celui de La Forêt, par le lancement d'**un appel à candidature pour être référent de quartier**.

S'en est suivi un échange constructif entre la municipalité et les habitants sur des thématiques très variées englobant la sécurité des piétons et des enfants aux abords de la RD 47 et de la rue de Lorraine, du sentier menant au complexe touristique, les squats devant les immeubles et le cimetière, la vitesse excessive des deux-roues, le terrain dit d'entraînement des cyclo-cross et des quads, le ramassage des bio-déchets et l'opportunité de déployer de nouveaux bio-containers, le dysfonctionnement de la signalisation, les failles sur la voirie, et aussi une demande de plus grande sévérité face aux incivilités ...

Tous les signalements et toutes les propositions seront étudiés par les élus et les services municipaux.

Pour clore la soirée, élus et habitants ont échangé autour du verre de l'amitié.